



POLICE CANTONALE VAUDOISE

L'ACTIVITÉ 2015



LA POLICE CANTONALE VAUDOISE EN 2015

LA POLICE CANTONALE A POUR MISSION GÉNÉRALE D'ASSURER, DANS LES LIMITES DE LA LOI, LE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ORDRE PUBLIC. ELLE ASSURE, EN COLLABORATION AVEC LES POLICES COMMUNALES, LA PRÉVENTION ET AGIT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE CANTONAL.



74'220

événements traités



1'169

collaborateurs,
dont 18,4% de femmes
(personnel policier et civil)



20

gendarmes
assermentés



11

inspecteurs/trices
assermentés



340

appels d'urgence « 117 »
par jour



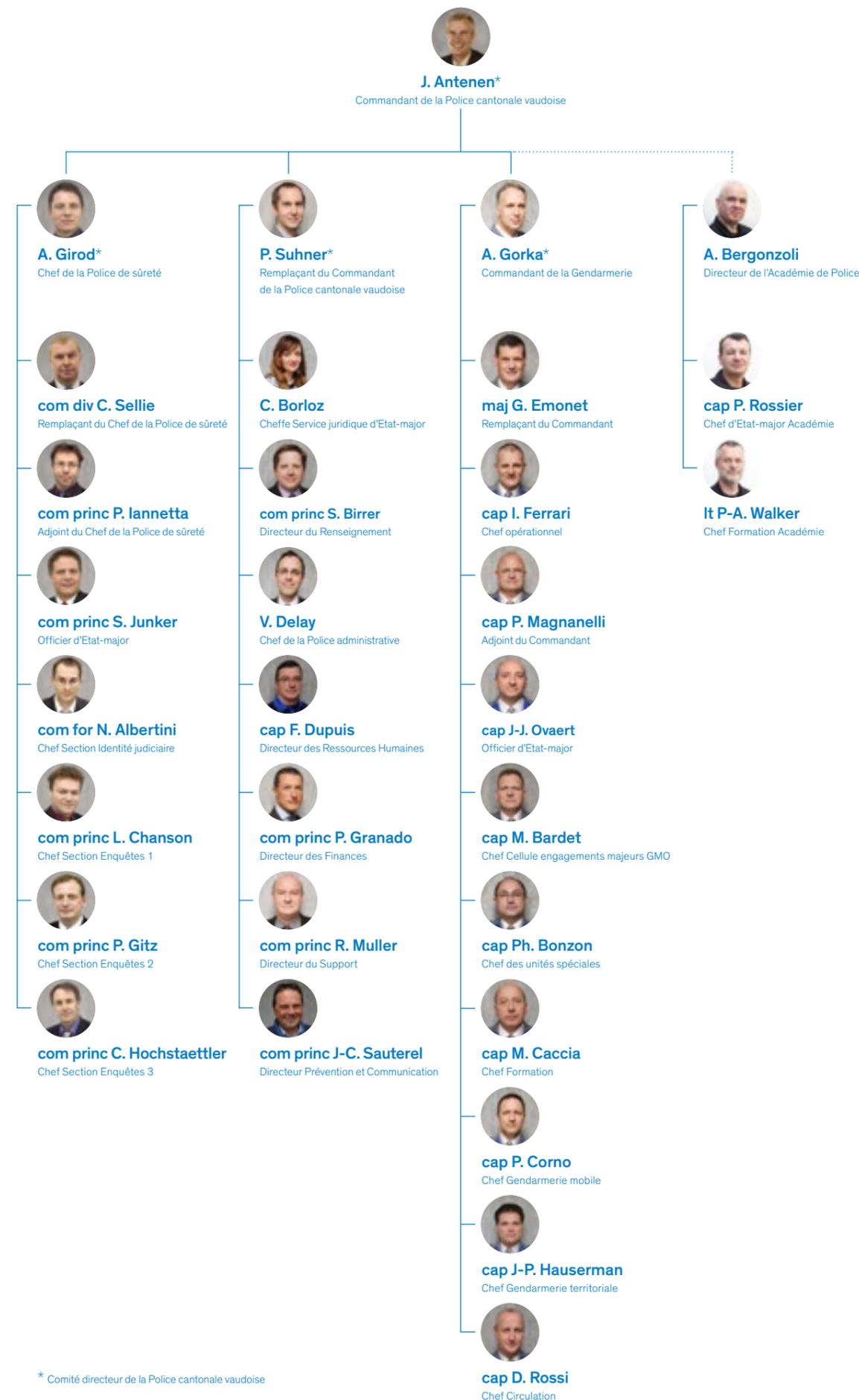
6 Mio

de kilomètres parcourus



203 Mio

de budget



* Comité directeur de la Police cantonale vaudoise



TÉMOIGNAGE

Messieurs les Gendarmes,

En date du 10 août 2015 vers 16 h 30, vous nous avez aidés mon fils et moi-même à nous tirer d'un mauvais pas suite à un accident sur l'autoroute A1. Votre gentillesse et votre efficacité ainsi que votre dévouement nous ont beaucoup touchés et nous tenions à vous faire savoir combien nous avons apprécié. Mon fils n'a pas cessé de parler de la police et de son petit voyage dans votre véhicule. Il s'est endormi le soir-même avec des étoiles plein les yeux... Par ces quelques mots, nous tenions juste à vous remercier du fond du cœur pour votre travail qui n'est pas toujours facile et que ce soir, vous avez peut-être réveillé la vocation d'un petit garçon.

Un immense merci!
N. et V.



LE MOT DE LA CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Mesdames, Messieurs,

La Police cantonale vaudoise communique chaque année sur les chiffres de la criminalité, ainsi que sur les infractions à la Loi sur la circulation routière. Avec ce rapport annuel, il s'agit d'aller plus loin, d'expliquer l'action concrète de la police, son engagement au service de la population. Derrière chaque arrestation, saisie de drogue ou retrait de permis, il y a le travail d'hommes et de femmes, une réflexion stratégique, une volonté de tout faire pour garantir la sécurité des vaudoises et des vaudois.

Ce rapport s'adresse aux autorités politiques, à l'ensemble des partenaires de la chaîne pénale vaudoise, et bien entendu à la population qui est toujours au cœur des préoccupations et de l'action des forces de police. Il s'agit de présenter ce qui a été fait durant l'année écoulée, dans un souci d'information comme de réflexion sur les défis à venir.

Trois grands principes ont guidé l'action de notre police en 2015:

La coordination avec l'ensemble des acteurs participant de près ou de loin à la politique sécuritaire de notre canton, et plus particulièrement avec les autres maillons de la chaîne pénale, polices communales, ordre judiciaire ou encore Service pénitentiaire.

La prévention, avec la conviction que le meilleur crime sera toujours celui qui n'a pas été commis. Diverses actions ont été menées dans ce sens, que ce soit par exemple à l'attention des automobilistes, des jeunes ou encore des parents d'adolescents via un site Internet leur étant spécialement dédié.

La répression, qui doit jouer un effet dissuasif et intervenir à chaque fois que la prévention n'a pas été possible et qu'un acte délictueux a été commis.

Cette feuille de route et ses principes ont été appliqués sur le terrain avec la souplesse et le pragmatisme qui animent la police. Cela porte ses fruits, puisque les chiffres sur l'évolution de la criminalité, en baisse, sont encourageants. Les efforts pour garantir la sécurité de la population vaudoise doivent être poursuivis, avec une attention toute particulière aux évolutions technologiques et sociétales, dont les criminels sont bien souvent les premiers à se servir. Dès lors, la police doit sans cesse adapter et modeler son action aux mutations de la société. Les priorités et modes d'action changent, mais l'objectif final reste quant à lui immuable: garantir la sécurité et donc la qualité de vie de nos concitoyens!

Merci à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale vaudoise, du Commandant aux aspirants, pour l'excellent travail fourni en 2015 au service de la population vaudoise, et pour la bonne collaboration avec tous les niveaux institutionnels. Ce rapport en est le reflet.

Béatrice Métraux
Cheffe du Département des institutions et de la sécurité



TÉMOIGNAGE

Je tiens à vous remercier du travail accompli et d'avoir retrouvé mon fils A. qui avait disparu. Un merci particulier aux quatre gendarmes qui sont venus à mon domicile pour leur professionnalisme, leur compassion et leur gentillesse ainsi qu'aux personnes qui ont œuvré dans l'ombre.

F.



LE MOT DU COMMANDANT

EN TANT QUE COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE, JE TIRE UN BILAN TRÈS POSITIF DE L'ACTIVITÉ DE LA POLICE CANTONALE EN 2015.

Je tiens à relever le soutien sans faille dont je bénéficie de la part de la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité et de son État-major. Cet état d'esprit de loyauté, de confiance réciproque, permet aux cadres et aux collaborateurs de la Police cantonale d'évoluer en toute sérénité, dans un climat de travail favorable. Le constat vaut également pour la haute hiérarchie de la Police cantonale, qui travaille dans une harmonie remarquable.

Parmi les objectifs assignés aux corps en 2015 figurait notamment l'application par les policiers de l'adage « Avec les citoyens et non face aux citoyens » avec en arrière-plan la notion de : « Que puis-je faire pour vous ? ». D'aucuns pourraient aussi appeler cela l'exercice de la police de proximité, bien que ce terme soit souvent galvaudé. Je considère que l'objectif a été atteint. Pour l'illustrer, je me réfère notamment au déploiement du poste de gendarmerie mobile, qui va au-devant du citoyen et répond à ses attentes. De même l'amélioration de la communication avec les élus communaux trouve patiemment sa voie avec la mise en place d'un dialogue constructif. Enfin la gestion sécuritaire des sites, des organisations et des compagnies d'envergure internationale s'est concrétisée par de nombreux échanges et la mise en place d'un réseau de conseils fort utile à leurs collaborateurs souvent d'origine étrangère.

Sur le plan de la formation, on n'oubliera pas qu'en 2015 les autorités genevoises ont décidé de former leurs aspirants sur le site de Savatan dès 2016. Il s'agit là sans nul doute d'un succès retentissant, qui vient récompenser la qualité de l'enseignement dispensé sur le « Rocher ».

Au niveau opérationnel, l'année 2015 a vu se dérouler sur le territoire vaudois les fameux « Iran talks » dont on mesure désormais l'importance politique considérable et tangible qu'ils ont eue. L'organisation sans faille du dispositif sécuritaire a sans nul doute contribué à l'issue positive du sommet, au prix d'un énorme investissement humain et matériel, faut-il le dire. De même, la visite d'État du Président français François Hollande, qui a nécessité elle aussi un gros engagement, a été un vif succès. Durant le dernier trimestre de l'année, la

Police cantonale a encore organisé le congrès FRANCOPOL à Montreux, dont le thème, qui a suscité l'intérêt de policiers francophones venus du monde entier, était la gestion des foules et les droits du citoyen lors des grands événements.

Même si la police ne saurait être tenue pour responsable de phénomènes qui ont leur origine dans les bouleversements internationaux, dans la migration qui peut en résulter et dans des évolutions sociales, spirituelles et éducatives sur lesquelles elle n'a pas prise, elle constate avec satisfaction que la criminalité (en particulier les infractions contre le patrimoine, qui sont pour beaucoup dans le sentiment d'insécurité de la population) a fortement baissé en 2015. Il est permis de penser que les mesures mises en place (augmentation du nombre de policiers, meilleur déploiement horaire, amélioration des systèmes de renseignements, augmentation de la capacité de détention, prévention) ont porté leurs fruits.

On n'en dira pas autant de la lutte contre le trafic et la consommation des produits stupéfiants, qui continuent de désespérer policiers, magistrats et criminologues. Il faut aujourd'hui admettre que l'action policière peut avoir, si on s'en donne les moyens, des effets momentanés et locaux pour éliminer le trafic d'une zone publique déterminée, pour réduire sa gênante visibilité en quelque sorte. Sur un plan plus global, il apparaît toutefois que les phénomènes ne vont être que déplacés géographiquement et temporellement. Toute ambition plus vaste relève de la démagogie policière. Or c'est à des objectifs réalistes qu'il y a lieu de consacrer nos efforts.

Bien sûr, on ne saurait clôturer ce bref bilan de l'année écoulée sans évoquer les attentats terroristes qui se sont produits en territoire français. La façon dont les autorités de ce pays ont géré ces événements a bien évidemment retenu toute notre attention, avec à la clé un déplacement à Paris en compagnie de la Cheffe de département, dans les structures de conduite des plus hauts niveaux de l'État. Des enseignements ont ainsi pu être tirés pour notre pays et notre région: des états-majors ont été mis en place aux niveaux fédéral et romand. Ils seront à même de faire face aux exigences d'étroites collaborations futures entre tous les services concernés, dans le cas où de telles situations viendraient à se produire en Suisse.

Jacques Antenen

Commandant de la Police cantonale vaudoise



117

Police
cantonale vaudoise
Gendarmerie

GENDAR

LES DATES CLÉS EN 2015

24 janvier au 1^{er} février

37^e semaine internationale du ballon

Durant les 9 jours de festivités près de 12'000 spectateurs ont assisté aux moments forts de ce festival se déroulant à Château-d'Oex. Cette année, Brian Jones a présenté son projet «Dare to dream».

31 janvier

Départ du colonel Olivier Botteron

Le colonel Olivier Botteron quitte ses fonctions de Commandant de la Gendarmerie vaudoise après 4 années et prend la tête de la région IV du Corps des gardes-frontière.

5-8 février

p.22

Bise noire

D'importantes chutes de neige et une forte bise ont provoqué de nombreux accidents et la fermeture de routes.

1^{er} mars

Nomination du lieutenant-colonel Alain Gorka

Le lieutenant-colonel Alain Gorka est nommé Commandant de la Gendarmerie vaudoise.

1-6 mars, puis 15 mars au 3 avril

p.14

Négociations sur le nucléaire iranien

Des négociations sur le nucléaire iranien se sont tenues à Montreux puis à Lausanne, en présence de nombreuses personnalités politiques venues du monde entier.

5 mars

p.38

Championnat suisse de police de judo

Le Groupement sportif de la Police cantonale vaudoise, avec le soutien de la Commission sportive suisse de police (CSSP), a organisé le 18^e Championnat suisse de police de judo.

6 mars

p.41

Assermentation

31 aspirant-e-s, gendarmes et inspecteurs-trices ont prêté serment sur la place du château de Morges.

16 avril

p.14

Visite de Monsieur François Hollande, reçu par Madame Simonetta Sommaruga

Un important dispositif sécuritaire est déployé pour encadrer la visite du Président de la République française, reçu par la Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga.

25-30 avril

p.23

Accident d'un train de marchandises

Un accident ferroviaire provoque d'importants dégâts matériels à Daillens. Le risque d'une pollution chimique va nécessiter le déclenchement d'un plan d'urgence.

30 avril

Unilive

Présence d'un dispositif policier pour prévenir les délits et lutter contre la problématique des stupéfiants à Dorigny.

5-10 mai

p.23

Intempéries et inondations

Des mesures préventives ont été prises face au niveau record des eaux atteint suite aux fortes précipitations dans tout le canton.

8-9 mai

Balelec

Présence d'un dispositif policier pour prévenir les délits et lutter contre la problématique des stupéfiants à la manifestation Balelec de l'EPFL.

18-19 juin

p.38

Championnat suisse de police de football

La Police cantonale vaudoise a organisé le 62^e Tournoi de football des polices suisses. 36 équipes et 600 joueurs se sont affrontés en toute amitié à Chavannes-sur-Renens.

22 juin

Incendie de la gare de Lausanne

Un important incendie en gare de Lausanne a engendré de fortes perturbations ferroviaires.

27-28 juin

Fête au lac

La brigade du lac de la Gendarmerie vaudoise a dispensé ses conseils essentiels à la sécurité des usagers des plans d'eau à Yverdon-Les-Bains.

3-18 juillet

p.31

Montreux Jazz Festival

A l'occasion du 49^e Montreux Jazz Festival, la police n'a enregistré qu'une vingtaine de plaintes pénales dont une majorité de vols à la tire et de vols simples. Les services de sécurité ont pris les mesures préventives nécessaires pour faire face à la canicule afin de garantir la sécurité des festivaliers.

20-26 juillet

p.31

Paléo Festival

La Police cantonale vaudoise était présente lors du 40^e Paléo Festival. La bonne collaboration entre tous les partenaires et les nombreux bénévoles a permis d'assurer la sécurité des festivaliers sans qu'aucun événement grave ne perturbe la fête. La police a constaté une baisse des vols.

1^{er} août

p.27

Création du poste mobile de Gendarmerie

Inauguration du poste mobile de Gendarmerie, qui favorise le contact direct avec la population.

7-9 octobre

p.35

Francopol

La quatrième édition du Congrès Francopol, organisée par la Police cantonale vaudoise, a vu plus de deux cent cinquante représentants des polices francophones à travers le monde se réunir pour échanger autour de la problématique de la gestion des foules et des droits du citoyen.

12 novembre

p.35

Journée «Osez tous les métiers»

La Police cantonale a eu le plaisir d'accueillir plus de 120 enfants au Centre de la Blécherette.

17 décembre

p.14

Réception de Monsieur Guy Parmelin

La réception du nouveau Conseiller fédéral Guy Parmelin a nécessité un important dispositif de sécurité.



01 — Protéger

La Police cantonale vaudoise est toujours plus impliquée dans des missions de protection de personnalités en visite dans le canton. Pour répondre à des exigences extrêmement variées, le détachement de protection rapprochée n'est pas la seule unité spéciale à être impliquée au sein de tels dispositifs. Plusieurs centaines de policiers peuvent être mobilisés: gestion de la circulation, gestion des médias, dépiégeage, sécurité extérieure et intérieure des bâtiments sensibles et bien d'autres encore.



14

AU CŒUR DE LA DIPLOMATIE INTERNATIONALE

LA PROTECTION RAPPROCHÉE, L'UNE DE NOS EXPERTISES

L'engagement de la Police cantonale en lien avec l'accueil de personnalités dans le canton a été très intense en 2015. Entre mars et avril, le Canton de Vaud a accueilli à Montreux puis à Lausanne les négociations sur le nucléaire iranien. La sécurisation de ces conférences a été garantie par la Police cantonale vaudoise, en lien étroit avec les polices communales et les autres partenaires de la sécurité. Les services spécialisés de protection de personnalités ont été particulièrement impliqués dans l'accompagnement de M. John Kerry, secrétaire d'État américain et des autres participants, en particulier les représentants iranien, russe, français, britannique et allemand.

En avril, c'est également le Canton de Vaud que le président français François Hollande a choisi pour son passage en Suisse romande, au deuxième jour de sa visite officielle en Suisse. Comme pour les négociations sur le nucléaire iranien, l'événement revêtait une importance internationale. En mai, le prince William, duc de Cambridge, est venu en visite privée sur la Côte. Lors de telles manifestations, les directives de sécurité du ou des «VIP» proviennent du Service fédéral de la sécurité (SFS). Leur bonne exécution et la gestion globale de la sécurité de l'événement ont, quant à elles, été assurées par la Police cantonale et les polices communales. Enfin, la réception officielle du nouveau Conseiller fédéral Guy Parmelin a nécessité un important dispositif de sécurité.



LE DÉTACHEMENT DE PROTECTION RAPPROCHÉE

Le détachement de protection rapprochée (DPR) comprend 50 agent-e-s formés et, par ailleurs, actifs au quotidien dans les unités de la Gendarmerie ou de la Police de sûreté. Pour y accéder, les intéressés doivent avoir de bonnes aptitudes physiques, mais aussi être curieux et dotés de tact. Ils suivent un cours de base d'une semaine, complété annuellement par 4 à 6 jours de formation continue en matière de tir, d'exercices d'évacuation de personnes, de comportement en fonction du degré de mise en danger. Self-défense, bâton tactique, mais aussi conduite automobile font partie de la formation continue. Ce sont les agents du DPR qui conduisent les berlines de luxe transportant les diplomates; sauf les limousines blindées, au volant desquelles opèrent des spécialistes du Département fédéral de la défense. Pour les uns comme pour les autres, il s'agit de maîtriser la conduite parfois très rapide en convois de 2 à 20 véhicules, accompagnés de motos et de voitures de guidage de l'unité de circulation de la Gendarmerie, sans qui ces déplacements seraient impossibles; le tout est géré en temps réel via oreillettes et caméras reliées au poste de commandement.

Tous les hôtes ne nécessitent pas la même protection. Le Service fédéral de la sécurité (SFS) de la Police fédérale (Fedpol) évalue le degré de menace concernant les VIP.

VIGIPOL

La situation terroriste internationale, notamment les attentats de Paris en janvier et novembre 2015, mais également les événements à Copenhague, dans le Thalys et d'autres, ont eu une influence sur les dispositifs sécuritaires tant au niveau des services de la Confédération que des cantons. Dans ce cadre, la Police cantonale, en appui du Service de renseignement de la Confédération, a largement agi dans la recherche du renseignement et l'analyse des risques terroristes. Un État-major commun avec les autres cantons romands et le Tessin a été mis sur pied dès février 2015 et a travaillé tout au long de l'année pour coordonner les mesures de protection et la communication des polices. Le dispositif, dénommé Vigipol, a permis de répondre aux préoccupations et aux questions des citoyens et des communautés concernées plus particulièrement par la situation. De nombreux contacts ont également été établis avec les autorités et forces de sécurité françaises pour bénéficier de retours d'expérience sur les plans de la formation, de la communication et de la gestion de crise.

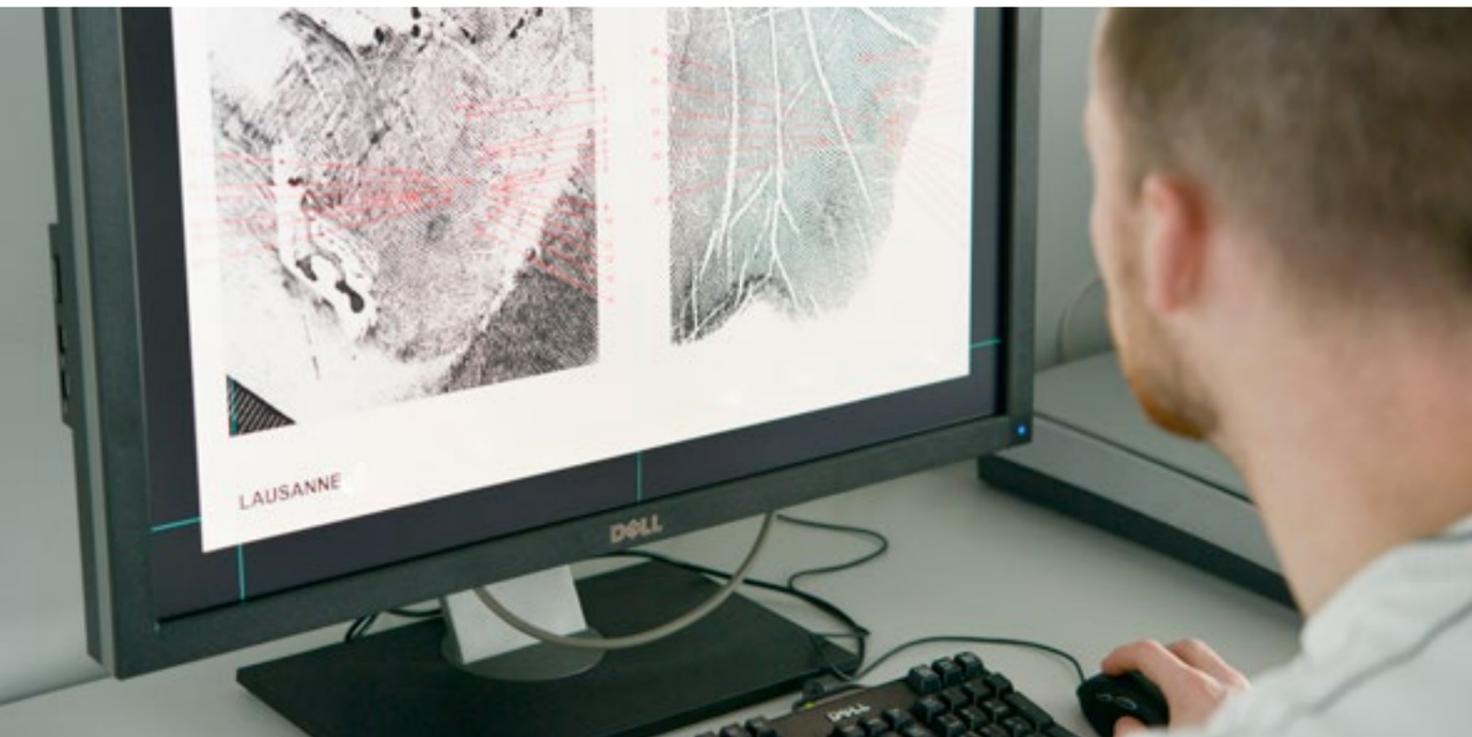
15



02— Enquêter

La Police de sûreté a pour mission d'élucider les crimes et les délits et, après enquête, de livrer leurs auteurs à la justice. Les inspecteurs assurent de multiples missions. Ils travaillent toujours en tenue civile. Dans le cadre de la lutte contre le crime et la délinquance, ils recherchent les traces et indices, recueillent les témoignages et les preuves d'une infraction, pour en identifier les auteurs. Dans tout le canton et au-delà de ses frontières, ils établissent les contacts nécessaires et collaborent avec les corps de polices suisses et étrangers. Ils agissent aussi préventivement. Ils surveillent les lieux, quartiers ou régions susceptibles d'attirer des délinquants et interviennent en temps opportun pour tenter de prévenir la commission d'infractions. En cas de besoin, ils assurent la protection de personnalités officielles suisses et étrangères susceptibles d'être menacées. Ils exécutent également des réquisitions de police administrative émanant d'autorités diverses, telles que la Police des étrangers.

Les gendarmes effectuent leurs missions essentiellement en uniforme, parfois en civil en fonction de leur mission. La sécurité est assurée 24h/24 dans et hors des agglomérations, sur les routes et autoroutes du canton. Ils dissuadent par leur présence, préviennent par leurs conseils et répriment les contrevenants aux lois qui régissent la vie en société. Ils surveillent le réseau routier et procèdent aux constats d'accidents de circulation. Ils exercent leur activité au sein d'un poste de Gendarmerie ou dans une unité d'intervention. Ils peuvent remplir les missions de police judiciaire conjointement avec la Police de sûreté.



LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES SÉRIELS

L'ARCS (Action répressive cambriolages sériels), créée en juin 2014, est une opération qui met sa priorité dans la lutte contre les cambriolages en série.

Elle est composée de 9 enquêteurs spécialisés issus de la Police de sûreté. Ils collaborent régulièrement avec les inspecteurs de la Police municipale de Lausanne et avec les 4 régions judiciaires du Canton de Vaud.

Dans son travail d'enquête, l'ARCS privilégie la recherche de délinquants itinérants en se basant sur les identifications par l'ADN qui permettent de relier différentes affaires de cambriolages qui se sont produites dans le canton, voire dans d'autres cantons ou pays.

Les identifications par l'ADN ont doublé depuis 2011 : elles permettent lors de l'arrestation d'un cambrioleur dans une région par exemple, de déceler toute autre implication potentielle de ce délinquant et de déterminer son rayonnement sur le territoire vaudois ou dans d'autres cantons. Si 465 cas de cambriolages ont pu être élucidés sur une année, 159 d'entre eux ont pu l'être grâce à l'identification formelle par ADN.

En 2015, 180 auteurs ont été identifiés, dont 117 interpellés. 84 ont été incarcérés.

INSPECTEURS-TRICES ET GENDARMES AGISSENT ENSEMBLE POUR LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

FAUX DOCUMENTS ET TRAFIC DE PERSONNES

De mars 2013 à avril 2015, les investigations menées par les inspecteurs de la brigade migration réseaux illicites (BMRI) de la Police de sûreté, sous la direction du Ministère Public de l'arrondissement de Lausanne, ont permis d'identifier et d'interpeller, dans la région lausannoise, différents individus actifs dans le trafic de migrants et en matière de faux documents, établis sur notre territoire.

L'enquête a notamment permis l'arrestation des deux protagonistes principaux, qui ont été dénoncés auprès du Ministère Public principalement pour aide et incitation au séjour illégal dans un but d'enrichissement, pour avoir fait confectionner de faux documents, ainsi que pour usure en lien avec la mise à disposition d'hébergements à des personnes en situation irrégulière. Ils ont été placés en détention provisoire sur requête du procureur durant 3 mois.

Finalement, sur le plan vaudois, les enquêteurs ont procédé à l'appréhension de 21 personnes, ont saisi plusieurs milliers de francs suisses en liquide, ainsi que de nombreuses contrefaçons d'autorisations de séjour de type B et C.

Les investigations ont été menées en étroite collaboration avec la Police Judiciaire Fédérale (PJF), le Corps des Gardes-frontière (Cgfr), EUROPOL (European Police Office), EULEX (European Union Rule of Law Mission in Kosovo), la Kosovo Border Police, ainsi que les autorités hongroises. A noter que l'enquête initiée en Suisse a permis le démantèlement d'un important réseau organisé de passeurs opérant depuis la Hongrie, ainsi que l'arrestation de divers faussaires et/ou passeurs, principalement actifs au Kosovo.

GRAFFITIS

Depuis le 15 juin, une cellule «graffitis» a été mise en place au sein de la Police cantonale. Localisée au poste de Gendarmerie de Vevey, sa mission première consiste à créer une base de données afin de recenser les plaintes pénales et les photos liées aux dommages à la propriété de type graffitis/tags commis dans le canton. Les équipes de graffiteurs ont pour principaux objectifs d'exposer leurs «œuvres» au plus grand nombre et dès lors de s'attaquer aux compositions de trains stationnées dans le canton. La gare CFF de Lausanne est la deuxième la plus touchée de Suisse après Zurich. Des investigations sont menées afin d'identifier les auteurs et démanteler les équipes de graffiteurs, en collaboration avec les répondants «graffitis» de la Police judiciaire municipale de Lausanne et des CFF, ainsi qu'avec les enquêteurs au niveau national et international.

En 2015, 202 plaintes en lien avec les graffitis ont été traitées, tandis que 17 prévenus ont été entendus et déférés.

STRADA

La lutte contre le trafic de rue se poursuit sur le même modèle que les années 2013 et 2014, soit le dispositif STRADA reconduit par le Conseil d'État. Des interventions ont pu être menées dans plusieurs cantons, menant à la saisie de plusieurs dizaines de kilos de cocaïne. Sur le front de l'héroïne, le canton reste relativement peu touché comparativement à Lausanne, tant sur le front du trafic de rue que celui des réseaux. La situation autour des drogues de synthèse n'a pas significativement évolué en 2015 dans le canton, qui ne semble pas être envahi par ce phénomène.

En 2015, l'ensemble des opérations de la brigade des stupéfiants ont permis la saisie de 19,05 kilos de cocaïne, 8,1 kilos d'héroïne et 54,86 kilos de produits de chanvre.



03— **Intervenir**

Déraillement de train, risques naturels tels que froid intense avec neige, inondations ou forte canicule. La plupart de ces événements ont été vécus dans le Canton de Vaud ces douze derniers mois. Dès lors, comment coordonner tous les intervenants, qui peuvent être des policiers, des pompiers, des militaires, du personnel sanitaire, des spécialistes techniques ou encore des femmes et des hommes de la protection civile? Comment assurer une prestation d'ensemble de qualité au profit de la population et des autorités?

Coordonné par l'État-major cantonal de conduite (EMCC), l'ensemble des acteurs de la chaîne sécuritaire du canton peut être mobilisé pour répondre aux exigences d'un événement majeur. La Police cantonale collabore dès lors, en fonction de ses spécialisations-métier, avec la protection civile, les pompiers, les services sanitaires, tous les spécialistes des autres départements de l'État et encore, en cas de nécessité, avec l'armée ou des partenaires privés. Le canton ne saurait se passer d'un tel dispositif, sans lequel il ne pourrait plus répondre avec suffisamment d'efficacité à une catastrophe naturelle ou un événement majeur.



FAIRE FACE AUX ÉVÉNEMENTS MAJEURS EN MAXIMISANT LA SÉCURITÉ

BISE NOIRE

Du 5 au 8 février, une bise noire a balayé le Canton de Vaud causant d'importantes congères, des chutes d'arbres et de nombreux accidents impliquant de grosses difficultés sur l'ensemble du réseau routier. Le vent qui a soufflé sur le plateau à des vitesses de 50 à 75 km/h accompagné de fortes chutes de neige a obligé les autorités à interdire la circulation sur de nombreux axes. Les régions Ouest, Centre et Nord du canton ont été particulièrement touchées : près de 10'000 écoliers ont été mis en congé forcé en raison des problèmes liés aux transports scolaires.

Dès l'après-midi du 5 février, L'État-major cantonal de conduite (EMCC) avec tous les services concernés a été partiellement engagé, tenant un poste de commandement des opérations ouvert 24h/24 au Centre de la Blécherette.

Une hotline spécialement créée pour l'occasion a permis aux femmes et aux hommes de la Protection civile d'informer la population sur l'état de fermeture des routes, de renseigner les parents d'élèves sur la fermeture et la réouverture des établissements scolaires, tout en déchargeant les centrales d'urgence 117, 118 et 144 afin qu'elles puissent garantir leurs missions premières. Près de 1'000 appels ont été gérés sur l'ensemble des quatre jours de l'opération.

Partie prenante de la mobilisation de tous les partenaires sécuritaires, la Police cantonale, avec plus de 20 patrouilles suivant les heures de la journée, a pris en charge les quelque 150 accidents en trois jours sur l'ensemble du canton, avec le soutien des polices communales. Les occupants de plus de 110 véhicules bloqués dans les congères ont également pu être secourus.



FORTES INTEMPÉRIES

En raison des importantes intempéries qui se sont produites dans le canton du 5 au 10 mai, une coordination entre les différents services a été mise en place afin de garantir un suivi continu de la situation sous la conduite de l'État-major cantonal de conduite. Quatre collaborateurs de la Gendarmerie ont été détachés en soutien des opérations. Une vigilance particulière a été portée sur la Riviera vaudoise, dans la plaine de l'Orbe et dans la Broye, où des records de débits d'eau ont été enregistrés.

Face au risque d'éboulements localisés, de chutes d'arbres ou de débordements de rivières, un avis de prudence a été adressé à la population. Les promeneurs ont été invités à faire preuve d'une prudence particulière en forêt ainsi qu'aux abords des cours d'eau. La situation identique sur le réseau routier rapportait des coulées de boue, des gravats et d'autres perturbations pouvant également obstruer les voies de circulation. La navigation s'est aussi avérée difficile sur les lacs en raison de nombreux objets charriés par les cours d'eau.

ACCIDENT FERROVIAIRE À DAILLENS

Le déraillement d'un train de marchandises à Daillens le 25 avril a occasionné de gros dégâts à l'infrastructure ferroviaire sur les lignes Lausanne-Yverdon et Lausanne-Val-lorbe. Cet accident n'a engendré que des dommages matériels, impliquant 17 collaborateurs de la Police cantonale sur cinq jours, pour un total de 733 heures d'activité.

La cause du déraillement a fait l'objet d'une enquête du Service d'enquête suisse sur les accidents. La voie ferrée a été endommagée sur environ 300 mètres, deux aiguillages, des mâts de lignes de contact et les installations du poste d'enclenchement de Daillens devant être restaurés. Quinze kilomètres de câbles servant notamment à l'information de la clientèle dans les gares ont également dû être remplacés. Six wagons-citernes ont déraillé sans faire de blessé. L'un d'entre eux a vu s'écouler la quasi-totalité de son contenu, soit 25 tonnes d'acide sulfurique à 98 %, un autre a perdu une petite quantité de soude caustique à 50 %. Aucune autre citerne n'a nécessité de répondre à la fuite d'un produit polluant malgré les dommages survenus à la structure de certains wagons. À aucun moment une pollution de l'air ou de l'eau n'a été reportée, sans jamais représenter un risque pour la population. La zone industrielle se trouvant à proximité des lieux de l'accident a été évacuée.



04— Servir

La Police cantonale met le service à la communauté au centre de ses priorités. Le programme Police-Population a pour objectif de prévenir les actes criminels en tout genre en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun. Le contact, l'échange et le partage constituent certains des piliers centraux de la police de proximité, garante d'un lien de confiance qui se doit d'être toujours renforcé.

Afin d'être toujours au plus proche des citoyens, la présence de la Police cantonale sur le territoire vaudois est régulièrement repensée et actualisée. Depuis le mois d'août 2015, un poste mobile de Gendarmerie sillonne les villages qui ne disposent pas d'une police communale. Un nouveau poste a également été inauguré à Château-d'Oex, tandis que des travaux de rénovation ont été entrepris au centre d'engagement et de transmissions (CET) « 117 ».



AU CONTACT DE LA POPULATION

CAPITAINE D'OUCHY

Suite à la tempête du 4 juillet 2014, dont les vents atteignaient les 200 km/h, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris sur le bâtiment de la Capitainerie d'Ouchy. Six mois auront été nécessaires pour réparer et rénover les bureaux: une partie du toit avait été détruite, engendrant des inondations et de gros dommages.

Le Corps des gardes-frontière œuvre en étroite collaboration avec la Brigade du lac. Une convention prévoit l'engagement de patrouilles communes et la possibilité pour le Corps des gardes-frontière d'amarrer leur navette à la Capitainerie d'Ouchy. Dans ce but, un agrandissement des quais a également été réalisé.

NOUVEAU POSTE DE GENDARMERIE À CHÂTEAU-D'OEX

Depuis le jeudi 1^{er} octobre 2015, le poste de Gendarmerie de Château-d'Oex a provisoirement déménagé à la rue de la Gare 10, dans le bâtiment de la gare du Montreux Oberland Bernois (MOB). Ce changement est consécutif à la future démolition des locaux actuels et à la construction, au même endroit, d'un nouveau bâtiment qui accueillera le poste à l'horizon 2017.



POSTE MOBILE DE GENDARMERIE

Depuis le 1^{er} août 2015, le poste mobile de la Gendarmerie territoriale est au service de la population. Dans ce poste itinérant, mis en place sous forme d'un bus, les policiers peuvent tisser des liens de proximité, échanger avec les habitants et renforcer la présence policière de manière ponctuelle. Ce dispositif a été inauguré officiellement le 21 août. Répondant à un besoin identifié, le véhicule se déplace dans les communes vaudoises qui ne disposent pas d'une police communale. Aménagé en « bureau d'accueil », il offre les prestations de base d'un poste de Gendarmerie. Une équipe de deux à trois gendarmes est mobilisée pour mener à bien les missions de proximité par le biais de patrouilles à pied ou à vélo. Depuis sa mise en place, plus de 170 présences ont été assurées dans toutes les régions du canton, dans plus de 60 localités.

POLICE-POPULATION

Basé sur quatre piliers fondamentaux – la solidarité, le partenariat, la responsabilité et le civisme –, le programme Police-Population a pour objectif de prévenir les actes criminels en tout genre, en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun. L'objectif du programme ne réside pas dans le transfert de tâches et de responsabilités de la police vers la population, mais bien dans la prévention, puisque le citoyen qui détecte une situation à risques est incité à contacter les forces de l'ordre. Deux niveaux de participation volontaire offrent la possibilité aux citoyens de s'investir pour leur communauté, principalement au travers d'un service d'information et de contact entre la police et les résidents d'une commune qui participe au programme. Les membres reçoivent un bulletin d'information mensuel qui expose les réflexes préventifs à adopter, ainsi que la situation de la criminalité dans leur commune. Les correspondants jouent un rôle plus actif en œuvrant comme des ambassadeurs du concept auprès de la population.

En 2015, le programme Police-Population comptait environ 140 communes et 15'000 membres répartis sur l'ensemble du territoire vaudois.

CENTRE D'ENGAGEMENT ET DE TRANSMISSIONS (CET) « 117 »

Introduit en 1999, le système d'aide à l'engagement, qui soutient les opérateurs dans le traitement d'appels d'urgence sur l'ensemble du territoire cantonal, a atteint ses limites. Face à l'augmentation constante du nombre d'appels et d'événements traités, il ne permet plus d'assurer une interconnexion efficace et fiable avec les différentes technologies modernes. Élaborée au milieu des années 1990, son interface n'est plus évolutive et les principaux systèmes d'exploitation indispensables à son fonctionnement ne sont plus compatibles avec les nouvelles normes. C'est la raison pour laquelle la Police cantonale a décidé d'acquérir, en lien avec la Police municipale de Lausanne, un logiciel de dernière génération. Une collaboration s'est mise en place afin d'optimiser les coûts, mais aussi de tirer des bénéfices opérationnels non négligeables. Les centrales d'urgence de la Police cantonale et de la Police municipale de Lausanne sont construites autour d'un système de serveurs qui travaillent de concert. Le Centre de la Blécherette est dorénavant relié par deux fibres optiques à l'Hôtel de Police de Lausanne afin d'assurer un service à la population permanent, même en cas de panne majeure sur l'un des sites. L'acquisition du nouveau système d'aide à l'engagement met, dans ce cadre-là, le CET en conformité avec les normes suisses et européennes les plus exigeantes.

Elle a nécessité un réaménagement de ses locaux pour accueillir trois postes de travail supplémentaires destinés, en cas de nécessité, à la Police municipale de Lausanne. Toute l'infrastructure informatique, désormais désuète, a été changée, et un mur d'image construit. Cela permettra à terme au système de communiquer automatiquement avec 35 logiciels tiers, comme le journal des événements police ou la géolocalisation. Les opérateurs auront une vue globale de la situation sécuritaire dans le canton, tandis que les patrouilles, équipées de smartphones et de tablettes, pourront être engagées avec une efficacité maximale. À terme, les polices communales du Canton de Vaud profiteront également de ce nouveau progiciel.

La nouvelle organisation de travail, entre les deux centrales d'urgence, sera pleinement opérationnelle au deuxième semestre 2016. Aucune erreur n'est possible, c'est pourquoi il est nécessaire de tester le matériel en profondeur. Un site pilote a été mis en service à cet effet dans le courant du mois d'avril 2015. Le système entrera en production dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2016. Des jours intenses qui permettront à la Police cantonale et à la Police municipale de Lausanne de servir la population face aux problématiques sécuritaires actuelles.



05— Prévenir

Idéalement appliquée en amont, l'approche préventive a pour objectif d'endiguer et de contrôler les situations qui facilitent le passage à l'acte des délinquants. La diminution des facteurs de risque et, simultanément, le renforcement des facteurs de protection ont pour objectif de rassurer la population. Un diagnostic précoce permet une intervention rapide qui rend l'acte plus difficile, voire impossible, y compris face au risque de récidives. L'approche préventive se fonde sur trois piliers : la prévention des délits, la protection de la jeunesse et l'analyse sécuritaire des manifestations publiques.

Pour répondre à ces besoins et ainsi diminuer le risque qu'un délit soit commis, des campagnes de préventions, des conférences publiques et l'utilisation de stands lors des comptoirs et grandes manifestations vaudoises permettent de créer le lien indispensable avec la population. Les partenariats font aussi partie intégrante de la prévention : de nombreuses actions sont coordonnées avec les polices communales du canton, ainsi qu'avec des banques, la Poste et GastroVaud notamment. Les privés ont enfin la possibilité de solliciter gratuitement l'analyse sécuritaire de leur domicile et de leur entreprise afin d'y déterminer les améliorations préventives qui peuvent y être apportées. Les conférences dans toutes les classes de huitième du canton aident de nombreux jeunes à prendre conscience de l'importance du « vivre ensemble » et à la nécessité de protéger leur image, notamment sur Internet.



30

LA PRÉVENTION, C'EST DIMINUER LE RISQUE ET AUGMENTER LA PROTECTION

SÉCURITÉ ROUTIÈRE: PLUS DE 51'000 ÉLÈVES SENSIBILISÉS

Avec l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes et autoroutes du canton, il est impératif de respecter les règles de circulation. C'est la raison pour laquelle les polices vaudoises assument leur tâche de répression tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route.

La brigade de prévention routière de la Gendarmerie a sensibilisé 34'193 élèves allant des classes enfantines à la 11^e année scolaire Harmos et comprenant également les apprentis de 3^e année de toutes branches professionnelles confondues. La Police cantonale a organisé 17 actions de prévention, de la présence lors d'événements avec la voiture tonneau ou un stand (Road Test BMW, Acid'Days, etc.) à l'organisation, en partenariat avec le Service des automobiles et de la navigation (SAN) et le Touring Club Suisse (TCS), d'une

journée de formation sur le circuit de Bresse pour les motards. De même, des actions ont été organisées avec de nombreux partenaires, comme la campagne pour la sécurité sur les chantiers, en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), ou le crash-test, impliquant la DGMR, le SAN, le TCS, la REGA, le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) et le Service de Protection et Sauvetage Lausanne (SPSL). En outre, dans le cadre de la police coordonnée vaudoise, des campagnes d'affichage, notamment pour la rentrée scolaire, l'inattention au volant et «Grattez... Augmentez votre sécurité», ont été développées. Ces campagnes incitent les usagers de la route à adopter un comportement exemplaire et responsable, à respecter les limitations de vitesse, à faire usage de la ceinture de sécurité et à ne pas utiliser de téléphone sans dispositif mains-libres.



MONTREUX JAZZ FESTIVAL

À l'occasion du 49^e Montreux Jazz Festival, la police a mis sur pied un dispositif sécuritaire coordonné entre tous les acteurs de la sécurité. Pilotés depuis le Centre d'engagement et de coordination (CECo), les agents de Police Riviera, du détachement judiciaire de la Police cantonale vaudoise, du SDIS Riviera, de la Protection civile Riviera, des services sanitaires, des organisateurs du MJF, de l'entreprise Securitas, et des différents services communaux concernés ont travaillé de concert. La police relève qu'aucun problème sécuritaire majeur n'a entaché l'édition 2015.

Pour lutter contre les vols à la tire et les vols par effraction dans les véhicules, la police a lancé sa traditionnelle campagne de prévention de l'été visant à sensibiliser les festivaliers afin d'enrayer ce phénomène. Cette stratégie s'est avérée payante, bien que plusieurs cas de vols à la tire et de vols simples aient été recensés.

Soixante-neuf personnes ont été dénoncées pour infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants. Les contrôles ont permis la saisie de plus de 107 grammes de marijuana, de 145 grammes de haschisch, de 61 comprimés d'ecstasy, de près de six grammes de cocaïne et d'un gramme d'héroïne.

STAND DIDACTIQUE AU SALON HABITAT ET JARDIN

La Police cantonale vaudoise a tenu un stand au salon Habitat et Jardin afin de présenter ses actions et concepts de prévention. Toujours soucieux de protéger au mieux la population vaudoise, les gérants de sécurité de la division prévention de la criminalité ont informé les visiteurs des principaux modes opératoires des cambrioleurs et des différents systèmes existants pour s'en protéger. Pour cela, du matériel tel que des portes, des fenêtres sécurisées et un coffre-fort étaient exposés afin de permettre au public de se familiariser avec ces moyens leur permettant de se prémunir des vols.

Cette année, les policiers ont également mis l'accent sur la protection de l'image numérique des mineurs. En effet, une campagne a été lancée au début du mois de mars 2015 afin de sensibiliser les jeunes internautes à l'importance de leur image numérique. À cette occasion, le jeu «Sois-net», créé

PALÉO FESTIVAL

À l'occasion du 40^e Paléo Festival, la Police cantonale vaudoise a mis sur pied son dispositif de sécurité préventif entre le 20 et le 27 juillet 2015. Coordonné depuis le poste de commandement police (PCP), situé dans le bâtiment du SDIS et de l'ORPC de Nyon et exploité par la PCI, il a permis d'engager les moyens adéquats et de centraliser 24 heures sur 24 toutes les informations à caractère sécuritaire. Le nombre d'infractions commises en marge du festival reste faible en regard du nombre de festivaliers et les vols en général ont fortement diminué. Cette édition a vu une recrudescence de la consommation et de la saisie de stupéfiants, notamment de cannabis et de drogues de synthèse (amphétamines et ecstasys). Le dispositif préventif mis sur pied par la police cantonale a permis l'interpellation de plus de 170 personnes (133 en 2014), dont près de 50 % de mineurs, pour consommation de produits stupéfiants et petit trafic. Pour la première fois, deux inspecteurs de la Police cantonale du commerce ont également été engagés sur le site. Particulièrement attentive à la problématique de l'accès de mineurs à l'alcool, ils ont identifié différentes situations non conformes au cadre légal en vigueur et propres à encourager l'alcoolisation des jeunes.

31



06— Communiquer

La stratégie de communication de la Police cantonale vaudoise vise à agir en soutien des activités de l'institution et contribue à sensibiliser le public. Son objectif est de fournir de l'information à jour et exacte au public par le biais des médias, des réseaux sociaux et de conférences face à des publics variés, dans les écoles comme auprès des retraités. À cette fin, 227 communiqués de presse ont été diffusés en 2015, contribuant à répondre à 1'038 demandes médias, 90 interviews, 76 reportages, 5 conférences de presse et 7 points presse. Cinq demandes de tournages ont également été soutenues dans leur préparation.



 **policevd**

174 J'aime 1j

policevd Lors d'interventions d'urgence avec la Rega, nous devons faire atterrir les hélicoptères au plus près des lieux d'accidents. Je suis toujours admiratif du courage et de la précision de ces pilotes. Arriver sur des lieux d'accident grave est sans aucun doute l'un des moments les plus difficiles de notre métier. Dans l'urgence, chaque seconde compte. C'est après, une fois l'adrénaline retombée, qu'il faut gérer ses émotions. Soyez prudents, Julien.

[#gendarmerie](#) [#hélicoptère](#) [#sauvetage](#)
[#rega](#) [#instapolice](#) [#police](#) [#polizei](#)
[#helicopter](#) [#intervention](#) [#suisse](#) [#vaud](#)

vectex_123 Respect à ces pilotes et à toute votre équipe également ! Bonne journée

arthur1992 Être policier est être urgentistes, *ce n'est pas tout le monde qui peut le faire*

 Ajouter un commentaire... ○○○

INFORMER, ÉCOUTER, ÉCHANGER

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La Police cantonale est très active sur les réseaux sociaux. Cette présence permet à l'institution de communiquer des messages de prévention, de partager des avis de disparition et plus globalement d'utiliser les canaux actuels pour diffuser ses messages institutionnels. Ils permettent de toucher, par exemple près de 500'000 personnes pour des avis de disparition ou 200'000 personnes lors de publication de messages préventifs. De plus, ces canaux renforcent le lien avec le public, nous permettant de répondre à leurs interrogations et d'exercer une proximité digitale.

-  21'230 fans sur Facebook
-  950 abonnés sur Instagram
-  2'600 abonnés sur Twitter

CONGRÈS FRANCOPOPOL

Le 4^e Congrès international FRANCOPOPOL (réseau des polices francophones), qui s'est tenu sous l'égide de la Police cantonale du 7 au 9 octobre 2015 à Montreux, qui avait pour thème «La gestion des foules et les droits du citoyen», a été une parfaite réussite. Cette réunion a rassemblé 210 participants, dont 131 de Suisse, 23 de Belgique, 22 de France, 15 du Canada, 19 d'autres pays, notamment du continent africain et du Vietnam. Tous les participants ont reconnu l'importance de respecter au mieux les droits du citoyen, en y intégrant l'aspect de gestion négociée de l'espace public avec les organisateurs de manifestations.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LE RESPECT DU CITOYEN

Le maintien de l'ordre, entre surveillance, gestion des risques et respect des libertés fondamentales, mène les forces de police du monde entier à faire face, chaque jour, aux revendications de tout bord. La gestion des manifestations et des rassemblements, qu'ils soient sportifs, culturels, pacifiques ou contestataires, pose de nombreuses questions fondamentales. Comment gérer les risques inhérents à ces événements? Comment respecter la liberté d'expression tout en assurant la sécurité publique? Et grâce à quelle organisation des forces de l'ordre?

Le quatrième congrès international Francopol souhaitait favoriser l'échange des points de vue multiples. Les missions de pacification et de maintien de l'ordre ne sauraient en effet être conduites sans une étroite collaboration. Partage des savoirs, échange et coopération doivent soutenir la force de l'intelligence collective au service de la sécurité publique. Dans tous les pays, la préoccupation première des forces de l'ordre devrait en effet résider dans la recherche de l'équilibre entre le droit de manifester et la nécessité de protéger le citoyen.

SYSTÈME D'INFORMATION MOBILE

Initié en 2010, le schéma directeur du système d'information de la Police cantonale, dont l'objectif principal est de disposer d'un système d'information novateur et performant, identifie une quarantaine de projets qui seront réalisés d'ici à 2018. Le système d'information mobile répond à l'une des cinq orientations stratégiques du schéma directeur, la mobilité et l'accès à distance à l'information. L'objectif est d'assurer un accès mobile et sécurisé à l'information depuis le terrain permettant ainsi un gain en temps et en efficacité. Grâce à cet accès à distance, le policier dispose des informations et des moyens nécessaires pour mener à bien ses missions, par le biais d'un accès sécurisé aux informations policières. En 2015, il était d'ores et déjà possible d'accéder à son environnement de travail depuis n'importe quel poste de travail et d'effectuer des contrôles depuis le terrain grâce à l'application PoIVD, disponible sur les appareils, smartphones et tablettes professionnels.

LE PARTAGE, RAISON D'ÊTRE DE FRANCOPOPOL

Francopol est un organisme né en 2008 d'une initiative de la Direction des relations internationales et du protocole de la Sûreté du Québec et de la Direction de la formation de la Police nationale française, convaincues qu'une langue et des valeurs communes facilitent le dialogue et la coopération. Désormais fort de onze pays membres, ce réseau œuvre à la formation et au perfectionnement professionnel; le dialogue, la collaboration et le transfert des connaissances favorisant l'émergence de solutions novatrices. Ce réseau vise à accroître les compétences des services policiers à mieux servir les citoyens. L'objectif réside en la contribution des polices à une Francophonie plus engagée sur l'axe de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme par des actions visant au renforcement des capacités en matière policière.

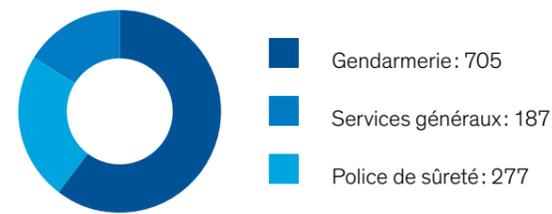


LE CAPITAL HUMAIN

NOTRE FORCE : LE CAPITAL HUMAIN

L'humain est au centre de l'activité policière. Au contact quotidien avec la population, les collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale remplissent leurs missions avec la préoccupation constante du service public. C'est pourquoi, notamment par le biais d'un recrutement de qualité et de formations performantes et adaptées, la priorité est mise sur le savoir-être et le savoir-faire de celles et ceux qui contribuent, 365 jours par an, à assurer la sécurité de la population.

EFFECTIFS



ÉCOLE DE POLICE ET FORMATION CONTINUE

Les policières et policiers, ainsi que le personnel civil de la Police cantonale, sont issus d'un processus de sélection professionnel et particulièrement sélectif. Au travers de la formation de base à l'Académie de police, les aspirants policiers appréhendent les fondements d'un métier exigeant et difficile. Au cours de leur carrière, devenus gendarmes ou inspecteurs-trices, ils bénéficient, tout comme leurs collègues occupant des fonctions civiles, d'une attention particulière qui est portée par la Direction du Service à valoriser et développer leurs compétences, au travers de formations dispensées à l'interne ou auprès de partenaires externes. Les cours suivis, qui peuvent aussi se dérouler dans d'autres cantons ou à l'étranger, concernent tout autant les compétences-métiers de base que des spécialisations en tout genres, maître-chien, spécialiste en dépiégeage ou débrie-feur, par exemple. En outre, des exercices sont organisés afin d'entraîner les compétences tactiques et les capacités d'intervention. Enfin, la mobilité horizontale et verticale est favorisée, particulièrement pour les gendarmes et inspecteurs. Par ce biais, il s'agit notamment de permettre à chacune et chacun de développer ses compétences et d'en acquérir de nouvelles, y compris dans les domaines du management et de la conduite d'équipe.

ÉQUILIBRE PHYSIQUE ET PSYCHIQUE, BIEN-ÊTRE

Chaque policier, quelles que soient son affectation et ses responsabilités, est confronté à des contraintes importantes et à des situations difficiles. Dès lors, une bonne forme physique et un équilibre psychique adéquat sont des éléments essentiels pour lui permettre d'accomplir ses missions. La Police cantonale contribue à créer les conditions favorables pour cela, par le biais d'un concept « sport et santé », reconnu au niveau romand et incluant des installations sportives attractives. De plus, une journée de joutes sportives est mise sur pied chaque année. Chacun peut ainsi évaluer ses performances, dans une ambiance détendue favorisant l'esprit de corps et la camaraderie.

Le 5 mars 2015, la salle de sport du Centre de la Blécherette s'est transformée en dojo à l'occasion du 18^e championnat suisse police de judo. Dix-sept judokas, hommes et femmes, ont ainsi pu se mesurer sur le tatami. Dans ce sport, deux vaudois se sont d'ailleurs distingués au niveau européen : Glenn Monnard s'est imposé en finale des moins de 90 kilos tandis que Yann Mages a obtenu une belle médaille de bronze en moins de 66 kilos.

Enfin, les 18 et 19 juin 2015, la Police cantonale vaudoise a accueilli le 62^e tournoi de football des polices suisses sur les terrains de Chavannes-près-Renens. 36 équipes, totalisant plus de 600 joueurs, se sont retrouvées autour du ballon rond, dans une ambiance festive et chaleureuse, non dénuée toutefois d'un esprit de compétition.

Afin de compléter les aspects liés à l'encouragement de la pratique sportive, la division soutien et santé au travail de la direction des ressources humaines, composée notamment de plusieurs psychologues, d'une assistante sociale et d'une infirmière, a pour but de favoriser la bonne santé des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale, par exemple en organisant des campagnes de vaccination, des formations spécifiques et, dans un souci de solidarité avec la population, en mettant sur pied 2 fois par an une journée « don du sang ».

MOUVEMENT DES EFFECTIFS

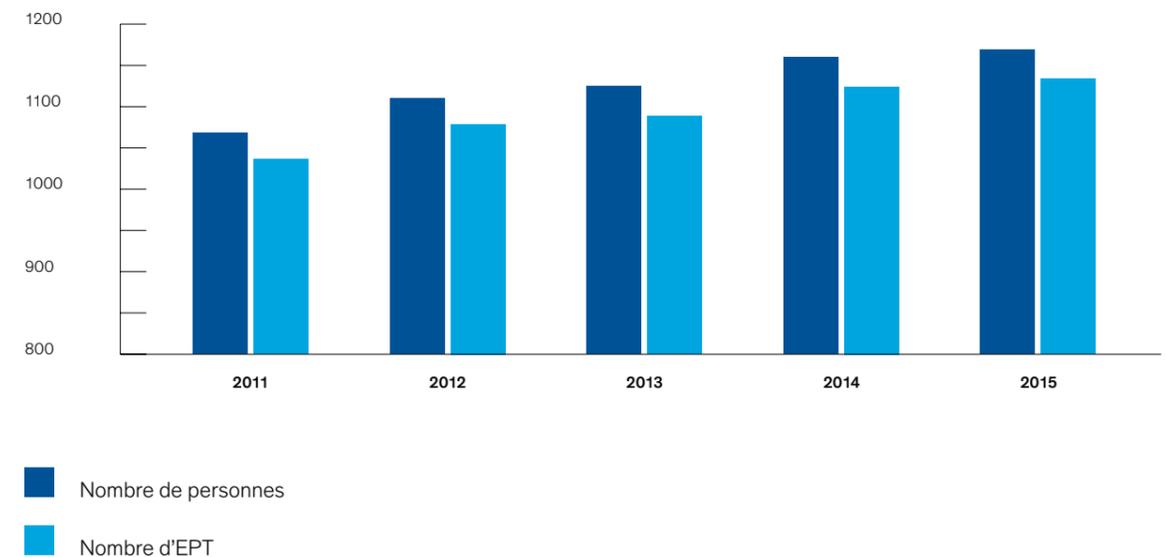
Années	École		Engagement policiers formés	
	Gendarmerie	Police de Sûreté	Gendarmerie	Police de Sûreté
2015	20	11	1	2
2014	46	12	0	0
2013	32	9	1	2
2012	32	10	19	4
2011	27	9	5	1

Années	Gendarmerie		Police de sûreté	
	Retraites	Démissions / Autres	Retraites	Démissions / Autres
2015	8	9	3	3
2014	9	10	7	1
2013	14	12	5	3
2012	8	11	4	5
2011	14	20	8	5

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

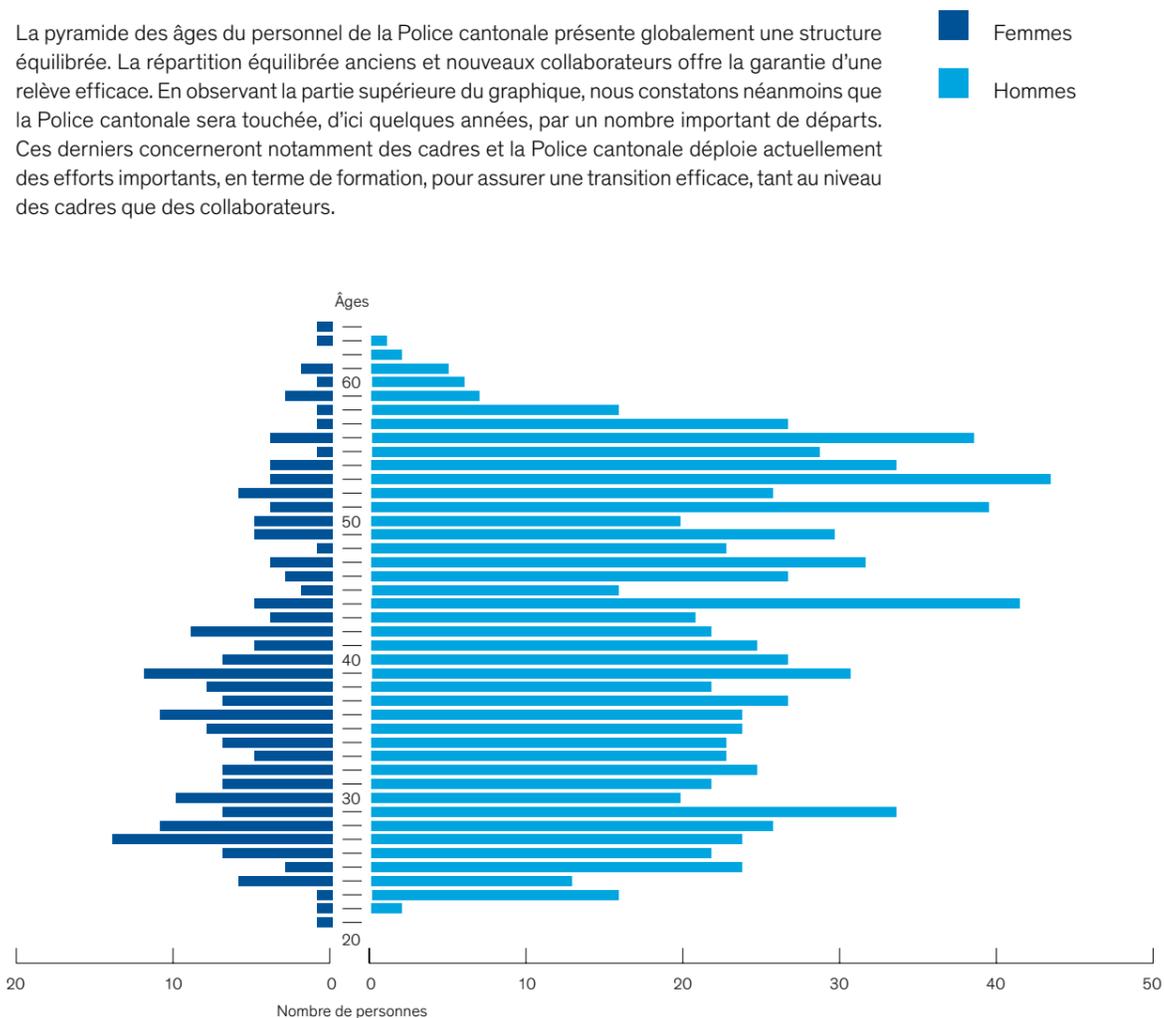
L'effectif de la Police cantonale a augmenté d'environ 10% au cours des cinq dernières années. Cette augmentation est principalement basée sur un accord passé entre le Conseil d'État et les associations professionnelles de la Police cantonale. Les nouveaux venus proviennent essentiellement de l'Académie de police de Savatan, l'engagement de personnel policier déjà formé étant occasionnel. Vingt-trois collaborateurs ont quitté l'institution courant 2015.

La moyenne d'âge de 45,7 ans est en légère augmentation. Cette tendance se poursuivra dans les années à venir en raison de l'augmentation progressive de l'âge de la retraite du personnel policier.



PYRAMIDES DES ÂGES

La pyramide des âges du personnel de la Police cantonale présente globalement une structure équilibrée. La répartition équilibrée anciens et nouveaux collaborateurs offre la garantie d'une relève efficace. En observant la partie supérieure du graphique, nous constatons néanmoins que la Police cantonale sera touchée, d'ici quelques années, par un nombre important de départs. Ces derniers concerneront notamment des cadres et la Police cantonale déploie actuellement des efforts importants, en terme de formation, pour assurer une transition efficace, tant au niveau des cadres que des collaborateurs.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FEMMES

Ce graphique met en évidence l'évolution régulière du nombre de femmes, notamment policières, au sein de la Police cantonale.

Les augmentations sensibles des données relatives aux femmes policières, visibles en début de chaque année, représentent l'intégration dans les corps des aspirantes terminant leur école de police. Avec une représentativité d'environ 13% par rapport à l'ensemble du personnel policier de la Police cantonale, le nombre de femmes gendarmes ou inspectrices se rapproche progressivement de la moyenne des grands corps de police européens, qui se situe aux alentours de 15%.



VALORISATION DES COLLABORATEURS

ASSERMENTATION

Le 6 mars 2015, 20 nouveaux gendarmes, hommes et femmes, 11 nouveaux inspecteurs-trices de la Police de sûreté, ainsi qu'une collaboratrice des Services généraux, ont prêté serment devant les Autorités du Canton de Vaud, le Commandant de la Police cantonale et les chefs de corps. Pour cause de travaux à la Place du Château, à Lausanne, la cérémonie s'est exceptionnellement déroulée dans la cour du Château de Morges. Cet événement de haute tenue, marqué par le sceau de la tradition, a permis à M^{me} Béatrice Métraux, Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, d'exprimer la reconnaissance des autorités politiques cantonales et de la population envers sa police. Les nouveaux assermentés, quant à eux, ont confirmé s'inscrire dans une lignée séculaire, marquée par l'esprit d'engagement au service de la population.

PROMOTIONS

Les 12 juin et 20 novembre 2015, 107 gendarmes et inspecteurs-trices de la Police cantonale ont obtenu un avancement. Ces cérémonies se sont déroulées en présence des représentants des Autorités communales de Goumoens-la-Ville et de Vallorbe, ainsi que de la Conseillère d'État Béatrice Métraux, du Commandant de la Police cantonale Jacques Antenen, du Commandant de la Gendarmerie Alain Gorka, du Chef de la Police de sûreté Alexandre Girod, d'officiers des corps et d'un public composé pour l'essentiel des familles des promu-e-s. Ces moments forts dans la carrière du policier récompensent un engagement et des compétences reconnues au sein de l'institution, mais aussi des responsabilités toujours plus exigeantes et pleines de défis. Ces promotions permettent aux intéressé-e-s de mesurer le chemin parcouru et de donner une trame de fond aux différentes étapes qui constituent la carrière d'un policier ou d'une policière.

MOYENNE D'ÂGE EN 2015

Catégorie de personnel	Collaborateur-trice-s	Cadres intermédiaires	Cadres supérieurs
Civils	45.9	42.1	49
Policiers	36.9	48.6	51.7
Moyenne d'âge	41.4	45.35	50.35

MOYENNE D'ÂGE EN 2014

Catégorie de personnel	Collaborateur-trice-s	Cadres intermédiaires	Cadres supérieurs
Civils	45.5	41.9	51
Policiers	36.8	48.2	50.5
Moyenne d'âge	41.15	45.05	50.75

MOYENNE D'ÂGE EN 2013

Catégorie de personnel	Collaborateur-trice-s	Cadres intermédiaires	Cadres supérieurs
Civils	45.1	40.8	50
Policiers	37	48.5	49.7
Moyenne d'âge	41.05	44.65	49.85



BUDGET

CHARGES

En 2015, le budget s'est élevé à CHF 194,374 millions de francs suisses. La masse salariale représente CHF 164 millions, en légère augmentation sur un an en raison de l'augmentation des effectifs de la Police cantonale et des charges inhérentes. Les charges logistiques et de fonctionnement ont été maîtrisées, se réduisant légèrement par rapport à 2014. Le constat est identique pour les frais de location et d'entretien, ainsi que pour les honoraires et frais à des conseillers et sociétés de services externes. Les frais de déplacement de service et de restauration des collaborateurs sont restés inférieurs à 2014. Les charges en faveur de la Confédération, des autres cantons et des communes, ainsi que les subventions sont en augmentation par rapport à 2014. Ces coûts incluent la mise à disposition d'EPT (poste de travail à plein temps) à l'Académie de police par les corps partenaires cantonaux et communaux, et comportent la location du site de Savatan à la Confédération. Les subventions versées par la Police cantonale pour le sauvetage sur les lacs et en montagne font également partie de ces comptes.

RECETTES

Les recettes de l'institution s'élèvent à CHF 25,068 millions en 2015. Celles-ci sont essentiellement constituées par les amendes d'ordre, notamment les radars, ainsi que par les diverses prestations de la Gendarmerie, et représentent 0,24 % des recettes de l'État de Vaud.

Les versements de la Confédération, des cantons et des communes s'élèvent à CHF 79,358 millions en 2015. Elles sont essentiellement constituées de la facturation aux communes des missions générales de police, conformément à la LOPV, ainsi que du remboursement de la Confédération des coûts d'organisation de la Conférence sur le nucléaire iranien et de différentes activités ou missions déléguées au canton.

Compte budgétaire

Total masse salariale, formation

Total matériel de corps, de bureau, marchandises, machines

Total prestations de tiers, honoraires, assurances, personnes en garde

Total entretien terrains, machines, meubles et loyers et divers

Total frais de déplacement, repas et frais judiciaires

Total charges en faveur Confédération, cantons et communes et subventions

Total des recettes

Total versement de la Confédération, cantons et communes

	2015	2014
	Budget total	Comptes
		Comptes
Total masse salariale, formation	162'442'500	164'003'696
Total matériel de corps, de bureau, marchandises, machines	10'510'500	9'269'584
Total prestations de tiers, honoraires, assurances, personnes en garde	5'593'400	7'373'038
Total entretien terrains, machines, meubles et loyers et divers	7'486'500	7'023'398
Total frais de déplacement, repas et frais judiciaires	3'809'100	3'868'624
Total charges en faveur Confédération, cantons et communes et subventions	4'532'000	5'493'624
Total des recettes	-23'370'500	-25'068'302
Total versement de la Confédération, cantons et communes	-73'346'400	-76'655'200



OBJECTIFS 2016

Les objectifs principaux 2016 du Commandant de la Police cantonale pour l'institution reprennent tout d'abord les objectifs 2015 qui n'ont pas encore trouvé leur aboutissement, à savoir:

- La poursuite et le développement des contacts liés à la mise sur pied d'un apprentissage dans le domaine de la sécurité;
- La poursuite et l'achèvement de la réforme du concept «sport et santé»;
- La poursuite de la réflexion sur les maisons judiciaires, à savoir la répartition qualitative et territoriale de l'activité judiciaire entre la Gendarmerie et la Police de Sûreté;

auxquels viennent s'ajouter:

- La consolidation de la doctrine mise en place en coordination avec les autorités fédérales, cantonales et communales pour prévenir et le cas échéant gérer des menaces, supposées ou réelles, liées au terrorisme international;
- La mise en place d'une doctrine multidisciplinaire coordonnée aux niveaux cantonal et communal pour prévenir et le cas échéant gérer des phénomènes de type AMOK (tireur actif);
- La prise en compte de l'influence susceptible d'être exercée par la problématique migratoire sur nos ressources et sur nos moyens;
- La continuation des efforts dans la lutte contre la délinquance patrimoniale, en particulier les cambriolages;
- La poursuite de la mise en place de la police coordonnée dans le double respect des attributions des polices communales et des prérogatives de la Police cantonale au sens de la LOPV;
- La poursuite et l'aboutissement des projets de transfert du CET sur le site de la Grangette;
- L'adoption, en toutes circonstances, d'une attitude irréprochable à l'égard du public, que ce soit en intervention ou sur les réseaux sociaux.

La liste de ces objectifs, à laquelle il faut évidemment ajouter la nécessité de répondre à des attentes plus ponctuelles et non planifiables (même de grande envergure, à l'instar des sommets internationaux) n'est pas exhaustive.

Jacques Antenen

Commandant de la Police cantonale vaudoise

OÙ SOMMES-NOUS ?

Présente sur l'ensemble du territoire, la Police cantonale est un acteur sécuritaire majeur du Canton de Vaud. 34 postes de Gendarmerie, 8 groupes judiciaires, 4 centres de Gendarmerie mobile et un Centre d'engagement et de transmissions (117) sont soutenus par de nombreuses unités spéciales basées au Centre Blécherette. La Police cantonale est la seule institution du canton habilitée à exercer toutes les missions de police prévues par la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) entrée en vigueur au premier janvier 2012.

ORGANISATION

 **34 postes de Gendarmerie territoriale**

 **4 centres de Gendarmerie mobile (CGM)**

 **Brigades du lac**
- Lac léman
- Lacs de Neuchâtel/Morat

 **8 groupes judiciaires de la Police de sûreté**
- Région Centre: Renens - Echallens
- Région Est: Aigle - Vevey
- Région Nord: Yverdon - Payerne
- Région Ouest: Morges - Nyon

 **Centre Blécherette (CB I, II et III)**

Brigades spécialisées de la Police de sûreté:

- Analyse d'appui et de coordination
- Financière
- Identité judiciaire
- Migration Réseaux Illicites
- Mineurs et mœurs
- Stupéfiants
- Surveillance et intervention
- Unité judiciaire

Services généraux:

- Centre d'engagement et de transmissions
- Support
- Finances
- Police administrative
- Prévention et communication
- Renseignement, information et stratégie
- Ressources humaines
- Service juridique d'État-major

Unités spécialisées de la Gendarmerie:

- Brigade canine
- Brigades du lac
- Circulation
- Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD)
- Groupe de transfert et zone carcérale
- Neutralisation Enlèvement Détection Engins Explosifs (NEDEX)

CARTE ORGANISATIONNELLE DU CANTON

ARRONDISSEMENTS PÉNAUX

-  LAUSANNE
-  EST-VD
-  NORD-VD
-  LA CÔTE

